Éducation physique et à la santé, 5e année

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève planifie des actions motrices et des enchaînements selon ses capacités et des contraintes de l'activité. Il exécute les actions motrices et les enchaînements dans l'ordre planifié et selon les techniques enseignées. Il exécute des actions motrices et des actions simultanées en continuité (sans brisure, sans arrêt). Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue la démarche et ses résultats et dégage les apprentissages réalisés.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités collectives, l'élève élabore en coopération (avec un ou plusieurs partenaires) des plans d'action selon les capacités de ses pairs et les contraintes de l'activité. Il applique les principes d'action planifiés, les principes de synchronisation et les principes de communication. Il joue le rôle prévu au plan d'action et ajuste au besoin les actions motrices. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue la démarche, les plans d'actions et les résultats et dégage les apprentissages réalisés.
Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève élabore des plans d'une pratique régulière d'activités physiques et des plans d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie. Il pratique en contexte scolaire divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 10 minutes. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue les résultats en fonction des activités pratiquées et dégage les effets et les bienfaits sur sa santé et son bien-être.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la cinquième année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 Août au 5 Novembre		**2e étape (20 %)** Du 6 Novembre au 12 Février		**3e étape (60 %)** Du 15 Février au 22 Juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Résultat inscrit au bulletin**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Résultat inscrit au bulletin**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuve obligatoire MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation Situation d'apprentissage, d'évaluation et activités visant des actions simultanées et des enchaînements visant le développement d'habiletés physiques Évaluation de la condition physique (MYG et GYM) Plan de pratique régulière et d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie Pratique d'une activité physique d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 15 minutes : jogging.	**Oui** **C1** **C3**	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation Situations d'apprentissage et d'évaluation axées sur l'interrelation avec ses pairs, sa capacité de bien gérer ses actions motrices et un comportement éthique et responsable. Évaluation et, au besoin, modification du plan de pratique régulière et d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie	**Oui** **C2** **C3**	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation Situations d'apprentissage, d'évaluation et d'activités dans les domaines d'habiletés motrices (athlétisme) Évaluation d'une activité d'intensité modérée à élevée d'au moins 15 minutes (jogging). Évaluation de la démarche d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie sur sa santé et son bien-être.	**Non**	**Oui** **C1** **C2** **C3**